



SENAT

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Rapport « Femmes et agriculture »

TABLE RONDE ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET FORMATION DES AGRICULTRICES 30 MARS 2017

Contributions du Snetap-FSU

En raison du thème de cette table ronde, des intervenants (DGER, CNEAp, MFR, AgroParisTech, ONIRIS, Sea-UNSA et Snetap-FSU) et de l'absence à déplorer d'un-e représentant-e des établissements de l'enseignement technique agricole public, notre organisation souhaitait en introduction de ses propos faire un rappel historique au sujet de la place des filles dans l'enseignement agricole : « *Dans les années 50, on considérait qu'il ne fallait pas confier les jeunes filles à l'école de la République qui risquait de les pervertir. Les jeunes filles étaient donc orientées vers les MFR (maison familiale et rurale) et les centres saisonniers tenus par des congrégations religieuses.* » ...

Depuis cette époque pas si ancienne, même si l'école de la République accueille les jeunes filles, il n'en reste pas moins que :

- il y a **une surreprésentation des filles dans la filière service** dispensée dans le privé et par conséquent une sous représentation dans les filières du public. Dans certains départements, les familles sont contraintes d'inscrire les filles dans le privé en l'absence de formation dans le public. Il est d'ailleurs regrettable que l'enseignement technique public ne soit pas représenté autour de cette table.

- **la voie par apprentissage dans les CFAA est très sélective** (l'apprentissage est une des 3 voies de formation dispensée dans les EPLEFPA, établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole. En effet beaucoup de jeunes filles du fait de leur sexe se voit refuser l'accès à l'apprentissage.

- **la formation continue est un service public fondamental**, dispensé dans les CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole). Le « P » de promotion est souvent oublié et pourtant aujourd'hui le nombre de femmes stagiaires ne cesse d'augmenter.

Le Snetap-FSU fait le constat que ces deux dernières voies (apprentissage et formation continue) ne sont pas traitées dans les thématiques.

De plus le Snetap-FSU souligne que :

- la question du genre et sa réflexion doivent être élargies à tous les acteurs-rices : famille, éducation et orientation, organisations agricoles, constructeurs mécaniques, politiques ... ,

- l'information et la formation de tous les agents de la communauté éducative sont plus que nécessaires et trop peu dispensées aujourd'hui,

- les problèmes d'insertion, les disparités salariales et la précarité touchent plus les filles que les garçons.



I - Données générales sur l'enseignement agricole (statistiques sur le nombre d'élèves filles et garçons et sur la féminisation du corps enseignant, dans le public et le privé)

On constate dans les statistiques de l'enseignement agricole :

- la part des filles dans l'enseignement agricole est de 51 % dans le technique et de 61 % dans le supérieur,
- il y a 82 % de filles dans les filières services, 78 % dans la filière cheval contre 37 % en production ou 16 % en aménagement paysager.

Pour le Snetap-FSU, cette répartition « sexuée » selon les filières et les voies de formation qu'il s'agisse du technique comme du supérieur, montre un système encore très inégalitaire

Dans l'apprentissage, 1 jeune de l'enseignement agricole sur 5 est apprenti-e avec une majorité de garçons. L'apprentissage compte à peine 1 fille pour 4 garçons. Les filières sont très « sexuées » avec 5 % de filles en aménagement paysager, 24% en production et 70 % en service.

Le Snetap-FSU souligne le caractère très sélectif de l'apprentissage par conservatisme. Les filles sont soumises à des parcours de combattantes pour trouver un maître d'apprentissage.

Pour le Snetap-FSU il est urgent de lever les freins qui reposent sur des stéréotypes et faciliter l'accueil des filles avec des équipements adaptés au sein de l'entreprise.

Dans l'enseignement supérieur, on assiste à une féminisation des effectifs y compris en apprentissage. Toutefois cela s'explique par le développement de filières services / administration et non pas grâce à la mixité des formations.

L'augmentation des filles dans l'enseignement agricole technique et supérieur peut s'expliquer par la volonté de poursuite d'études et d'atteinte d'un certain niveau (ce fait est souvent exprimé par les filles et moins par les garçons).

Pour le Snetap-FSU, ces chiffres montrent que nous sommes loin de la parité, que les stéréotypes ne sont pas déconstruits et qu'il y a donc nécessité à informer, sensibiliser et former tous les agents de la communauté éducative et de l'orientation. Il faut déconstruire la pensée selon laquelle les filles choisissent la filière cheval par passion et affection quand les garçons choisissent la production par raison.

II - La question de la mixité selon les filières

Cette répartition « sexuée » des différentes filières agricoles s'explique par :

- des familles, un secteur de l'éducation, des services d'orientation et des professionnels qui restent dans une reproduction du système de genre,
- des tentatives de dissuasion de tous les acteurs pour une orientation vers des filières masculines : les filles sont encore encouragées à suivre des filières services et/ou hippiques ou canines. Les règles du recrutement sont marquées par le genre,
- la difficulté de trouver des terrains de stage ou d'apprentissage pour les filles dans les secteurs de la production ou de l'aménagement.

Pour le Snetap-FSU, la question des aménagements dans les exploitations est fondamentale : par exemple le fait de ne pas disposer de toilettes, de vestiaires pour les filles est un frein pour bon nombre de maîtres de stage ou apprentissage.

Mais on constate une augmentation de la mixité qui s'explique par les facteurs suivants :

- **en formation continue dans les CFPPA ou la féminisation des stages est marquante.** Depuis plusieurs années, on assiste à une part presque égale de filles et garçons dans les stages à l'installation par exemple. Les stagiaires sont de plus en plus diplômées, ont un parcours scolaire et professionnel et arrivent avec un projet d'installation qui rompt avec les schémas d'installation antérieurs. Elles se disent soucieuses de produire autrement (petites exploitations, moins mécanisées) de diversifier leur activité et de créer du lien social sur le territoire.



- **en formation initiale ou la féminisation est plus marquée dans les filières production du supérieur.** L'envie de poursuite d'étude et le besoin de reconnaissance de compétences l'expliquent en partie.

Les jeunes filles ont été encouragées à s'orienter vers des cursus plus « compatibles » avec leurs qualités féminines. C'est vrai dans la formation initiale, à titre d'exemples :

- dans la filière viti-vinicole, les filles sont de plus en plus présentes dans les chais. En effet, leur exposition aux cosmétiques développerait des qualités olfactives que n'ont pas les hommes,
- dans les filières services et plus particulièrement « petite enfance », les filles y sont orientées pour leur qualités et instincts maternels,
- dans les filières production et aménagement, les filles sont supposées moins fortes physiquement donc incapables de réaliser certains travaux considérés comme masculins,
- ...

III - Les actions dédiées pour attirer davantage de jeunes filles dans les filières de production

Les actions particulières pour attirer les jeunes filles et pour déconstruire les schémas existent mais sont peu visibles.

- le réseau Insertion / Égalité du Ministère de l'agriculture existe depuis le début des années 2000. Il mène des actions dans les régions et établissements. Malheureusement, il est très peu connu par l'ensemble de la communauté éducative. L'absence de communication élargie et de valorisation en limite l'efficacité.

- la Convention interministérielle pour l'égalité signée en février 2013 et prolongée jusqu'en 2018 n'est pas valorisée. Ses objectifs qui sont :

- * renforcer l'éducation ou le respect mutuel entre les filles et les garçons,
- * s'engager pour la mixité dans les filières,
- * mettre en place une culture commune de l'égalité entre les sexes,

Ces objectifs doivent être portés par le Ministère de l'agriculture par le biais de moyens dédiés à la formation et par l'inscription de ses objectifs dans :

- * les projets d'établissements,
- * les projets régionaux de l'enseignement agricole,
- * les orientations stratégiques nationales.

Les témoignages prouvant que les offres de stage sont moins riches et moins variées pour les filles que celles proposées aux garçons sont nombreux. Par exemple le témoignage d'une jeune fille qui désirait faire un apprentissage en production a dû émettre plus de cinquante appels téléphoniques.

Il est courant dans ces témoignages d'entendre le fait que :

- les filles doivent faire valoir leur force et leur courage,
- les installations ne sont pas adaptées pour recevoir des filles,
- ...

Pour le Snetap-FSU on peut y remédier en :

- informant et formant tous les acteurs (ex de l'initiative de VIVEA qui a organisé en 2014 un séminaire sur l'égalité d'accès dans le cadre de l'expérimentation « Territoire vers l'excellence d'égalité » en région Poitou Charente)

- modernisant les outils : certains outils et engins agricoles sont adaptés aux mains ou à la taille des garçons

- féminisant les équipements professionnels de sécurité (taille des chaussures, taille des lunettes de protection, coupe de pantalon adaptée aux statures féminines...)

- améliorant les équipements et condition d'accueil sur les exploitations (installation de toilettes, vestiaires..) en octroyant des aides spécifiques.



IV - Les stéréotypes et obstacles qui peuvent affecter la mixité de l'enseignement agricole

De nombreux stéréotypes demeurent (voir ceux énumérés dans les thèmes précédents).

L'agriculture est encore considérée comme un métier d'homme dans de nombreuses filières et les stéréotypes sont véhiculés par les enseignants ou les professionnels masculins comme féminins. Il y a des tâches masculines et des tâches féminines, les stéréotypes ne tombent pas facilement.

Dans le milieu viticole, on parle de « travaux de femmes » pour désigner les travaux en vert. Pourtant, ces travaux sont souvent exposés à des conditions climatiques pénibles, à des postures et gestes répétés. A aucun moment la question de la pénibilité n'est mise en avant. Les formations gestes et postures sont trop peu souvent proposées aux femmes dans les exploitations.

Les internats sont-ils adaptés pour accueillir des jeunes filles ?

Les internats rénovés semblent être adaptés, mais toutefois :

- l'encadrement des jeunes n'est pas adapté : problème de l'accueil des filles à l'internat et de leur surveillance dans les petits établissements à dominante production,
- manque d'infirmiers ou d'infirmières,
- absence d'assistance sociale.

Les vestiaires ne sont pas équipés pour recevoir une population féminine dans les filières très masculines (ex : dans un établissement de la filière forêt, les vestiaires rénovés très récemment, ne sont pas adaptés aux filles)

Pour le Snetp-FSU, les obstacles seront levés avec :

- *une politique concertée d'aménagement des lieux d'accueil : écoles et entreprises,*
- *des moyens humains pour un taux d'encadrement adapté au personnel féminin,*
- *la formation des agents et des agriculteurs-trices pour déconstruire les stéréotypes.*

V - Les parcours différenciés dans le temps et le niveau d'études des agricultrices, les données sur l'insertion professionnelle des jeunes filles

De plus en plus d'agricultrices suivent une formation pour obtenir la dotation (DJA). Des obstacles financiers, bancaires et fonciers sont en partie surmontés grâce à la formation à l'installation.

La formation correspond à un besoin de changement de milieu professionnel, un projet et un cadre de vie (retour à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, besoin de créer du lien social, envie de diversification de l'activité en lien avec la pédagogie ou le tourisme...).

Bien souvent, cette classe de stagiaire est diplômée du supérieur.

Les CFPPA ont un rôle moteur à jouer dans la formation de ces nouveaux profils.

L'insertion professionnelle et l'évolution des jeunes femmes :

Le taux net d'emploi en 2015 : (enquête à 7 mois sortant-e-s 2014)

- 60,9 % pour les filles
- 66,3 % pour les garçons

Le taux net d'emploi selon les diplômes en 2015 :

- CAPA : 32,2 % pour les filles
- CAPA : 44,7 % pour les garçons

Cet écart de 6 points se retrouvent en Bac Techno, BTSA (seulement 2 points en Bac Pro)

Nature des emplois :

les femmes sont majoritaires en contrat aidé (8,4% filles contre 3,3% garçons), en CDD de moins de 6 mois (28 % filles, 18,4% garçons), en CDD de 6 mois ou plus (28,9% filles, 18,9 % garçons).



Classifications professionnelles :

les femmes sont plus souvent employées dans le commerce lié à l'agriculture ou l'agroalimentaire, dans les services liés à l'agriculture et dans les emplois saisonniers.

Temps de travail :

quand 83,5% des hommes sont à temps plein seuls 53,2 % des filles le sont . Beaucoup sont à temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps (36,5% de filles contre 13% de garçons), un nombre non négligeable à temps partiel inférieur à un mi-temps.

Qu'il s'agisse du taux net d'emploi, de la nature des emplois, de la classification professionnelle ou du temps de travail, on note des écarts trop importants entre hommes et femmes.

Les questions de précarité, du temps de travail, de l'égalité salariale doivent être considérées avec la plus grande attention. L'ensemble des acteur-riche-s doit s'emparer de ces problématiques pour inverser les tendances.

En conclusion, même si on note une féminisation de l'agriculture, les constats montrent le chemin qu'il reste encore à parcourir.

Le Snetap-FSU porte une ambition éducative dont les objectifs doivent être de :

- **informer et former tous les acteur-riche-s** concerné-e-s par les métiers de l'agriculture en rendant plus visible toutes les actions visant l'égalité des chances,
- **déconstruire les stéréotypes**,
- « **définir** » **certaines filières** et structures du privé en ouvrant les filières « service » dans l'enseignement agricole public, ce qui aura pour conséquence une mixité des publics filles / garçons,
- **dénoncer la sélection par genre dans la voie par apprentissage**,
- **réaffirmer le rôle des CFPPA en tant que service public** : acteur clé de la formation adulte et de la promotion sociale,
- **améliorer les conditions de travail des femmes**,
- **lutter contre la précarité des femmes** (dans les services de l'enseignement comme pour les agricultrices), lutter contre les différences salariales femme / homme et les temps de travail incomplets subis.

Le Snetap-FSU estime aussi que l'élévation du niveau de formation des filles est un facteur clés pour leur émancipation.

